



NEWSLETTER N°23 - SEPTEMBRE 2022

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE



Les actualités de l'ARPARA

Offre d'automne : partez à la découverte de la pêche de loisir... en Auvergne-Rhône-Alpes !

Si la pêche à la truite s'est clôturée le 18 septembre dans les eaux de 1^{ère} catégorie (sauf départements de montagne: Isère, Savoie et Haute-Savoie), la pêche d'automne est particulièrement favorable à la pêche des carnassiers (brochet, black-bass, perche, sandre).

Avec la carte majeure départementale remise à 50%, chaque fin d'année, c'est l'occasion idéale pour les retardataires ou pour ceux qui voudraient s'essayer à la pêche : cartedepeche.fr (sous réserve de la souscription à l'offre de votre département d'adhésion). A cette occasion et pour vous guider au mieux dans la pratique et sa réglementation, des parcours pêche Découverte, Famille et Passion pour les plus expérimentés existent.

[Renseignez-vous vite !](#)



Edit'Eau



La sécheresse précoce cette année n'a laissé aucun d'entre nous indifférent. Si l'automne est l'occasion de se faire plaisir à la pêche et de poursuivre la découverte de merveilleux sites de pêche dans nos départements, nous avons pleinement conscience de l'impact des événements climatiques de cet été sur les espèces et les milieux aquatiques de la région pour de nombreux mois.

Restons vigilants et mobilisés dans nos missions de protection et de préservation des milieux aquatiques !

Alain LAGARDE

CAMPAGNE SAUVONS NOS RIVIERES plus que jamais d'actualité !



Vie du réseau

Une nouvelle mission pour l'Union de Bassin Rhône-Méditerranée Corse (UFBRMC)



Depuis juin 2022, l'Union de Bassin Rhône Méditerranée Corse travaille à l'analyse des opérations de collecte de données piscicoles et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin. L'objectif est d'optimiser le partage des données et mesurer la plus-value des opérations conduites sur les territoires par les fédérations départementales. Ce projet d'un an est financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'UFBRMC.

LES GRANDES ETAPES DE LA MISSION

- état des lieux des opérations d'acquisition de connaissances des structures du réseau
- préconisations en termes de développement & moyens d'optimisation des suivis

- valorisation des données et des études.

QUEL EST L'ENJEU DE CETTE DEMARCHE ?

Gagner en efficacité et en réactivité via un meilleur partage et valorisation des informations afin de mieux répondre aux problématiques globales telles que le changement climatique.

L'AMBITION ?

Alimenter une réflexion plus globale sur des perspectives de centralisation, traitement, valorisation et vulgarisation des données à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée Corse, liant ainsi les ambitions du bassin au projet de système d'information des SAPL en cours de développement au niveau national et au tableau de bord et l'état des lieux du SDAGE (centralisation et mise à disposition de la donnée).

Les rendez-vous & bons plans de la rentrée...



Venez nous retrouver pour découvrir la Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes ou nous aider à accueillir et renseigner de nouveaux pêcheurs ! **Rendez-vous les 23 et 24 novembre stand A11 à la Cité Internationale à Lyon.**

[+ d'infos](#)



Demander à recevoir le guide Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes et découvrir les SITES EMBLÉMATIQUES, HÉBERGEMENTS PÊCHE et ATELIERS PÊCHE NATURE près de son lieu de vacances.

[télécharger le guide](#)

ou

04 72 18 56 01
communication@peche-auvergne-rhonealpes.fr

Investigation en cours sur les PFAS : une campagne d'investigation dans le Rhône sollicitée par la fédération départementale.

Depuis le 12 mai dernier et la diffusion d'Envoyé Spécial, la DREAL sollicite une investigation sur les espèces piscicoles sur une analyse des taux de composés fluorés.

Tout commence après la diffusion sur France 2 de l'émission Envoyé Spécial réalisée en collaboration avec Vert de rage le 12 mai dernier. L'entreprise Arkema, industriel de la chimie et du plastique, est ciblée par l'enquête menée par les journalistes de France 2 qui évoquent la présence de taux anormalement élevés de perfluorés dans les environs de la Vallée de la chimie lyonnaise (secteur Pierre Benite). Une contamination manifeste de l'écosystème aquatique est démontrée par des chercheurs cités dans le reportage.

Prévention et mobilisation immédiate sur les secteurs du Rhône

Une alerte est immédiatement posée par la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques du Rhône et de la Métropole de Lyon (FDAAPPMA 69), directement concernée. L'ARPARA a également informé et mobilisé les acteurs institutionnels régionaux de la situation. Si le cadre de la contamination par les PCB posait déjà des interdictions de consommation sur le Rhône en aval de Lyon pour les espèces telles que anguille, barbeau, brème, carpe, silure, chevesne, et brochets >2,5kg, la fédération recommande dès les premières révélations de France 2 de *"ne pas consommer de poissons issus des zones contaminées des secteurs du Rhône en aval du barrage de Pierre*



Bénite et du Garon en aval de Brignais".

Une demande d'analyses sur les espèces piscicoles

La Fédération demande immédiatement aux services de l'État de procéder à des analyses de composés fluorés sur

les poissons dans les cours d'eau impactés par la pollution. La Fédération participe alors à la construction du protocole: *"les espèces retenues pour les analyses sont connues pour leur potentiel à accumuler les PFAS (barbeau, goujon...), et certaines font bien partie des poissons consommés par les pêcheurs (ex : perche, gardon...), avec différentes classes d'âge étudiées"*. Cette investigation ciblée doit permettre des comparaisons avec les données historiques sur plusieurs sites afin de cerner l'importance et l'étendue de la contamination et son évolution dans le temps.

La Fédération a conduit les premières opérations de prélèvement à la demande de la DREAL, avec l'appui de différentes structures de la pêche concernées. Les échantillons prélevés sont désormais dans un laboratoire d'analyse.

Résultats à suivre... avec une pollution qui si elle se confirmait viendrait impacter bien au-delà du simple département du Rhône. L'ARPARA et les fédérations de la région restent mobilisés.

Retrouvez les précédentes Newsletters et l'Actualité sur

www.peche-auvergne-rhonealpes.fr





PHOTOS © NATUROFILM

PHOTOS © NATUROFILM

DESTINATION L'ALLIER

Week-end pêche en famille sur le grand lac intérieur de montagne à Saint Clément

Dans le département de l'Allier, c'est week-end pêche toute l'année ! Près de Vichy, ville thermale de renom, cet agréable plan d'eau de St Clément est une pépite de la Montagne Bourbonnaise. [Parcours de pêche labellisé "famille"](#), randonnée, vélo... goûtez au plaisir de ce lac intérieur, ses sandres, perches et cheptel de carpes exceptionnel...



Lac de Saint Clément à Saint Clément



Cette retenue hydroélectrique (lac de barrage EDF) est située sur la rivière la Besbre. La pêche se pratique toute l'année depuis le bord ou sur l'eau (barque et float tube) sur 27 hectares de plan d'eau. C'est à 550 m d'altitude que vous pourrez venir vous ressourcer en famille dans un cadre naturel et préservé au cœur de la Montagne Bourbonnaise.

« Classé grand lac intérieur de Montagne » la réglementation particulière en matière de pêche permet la pêche du sandre et de la perche toute l'année sans fermeture, aux leurres, au vif ou au poisson mort. Le peuplement piscicole riche et diversifié offre une bonne densité de sandres et de perches et un beau cheptel de carpes avec des poissons dépassant fréquemment les 15 kg !

EQUIPEMENTS SUR SITE : zone de pêche partagée, rampe de mise à l'eau sécuritaire, abri, aires de pique-nique, [sentiers de randonnée aménagés](#), [base nautique et base de loisirs](#).

BONS PLANS & INFOS POUR SEJOURNER SUR LE PLAN D'EAU DE SAINT-CLEMENT

- Hébergement pêche [Le Couturon - Gîte de France 4 épis](#) : à 500 m du plan d'eau.
- Restaurant des pêcheurs [Chez la Louise](#) dans le village de Saint Clément

+ Accéder au détail descriptif du [PARCOURS PÊCHE FAMILLE](#) ou demander le guide de pêche de la [fédération de l'Allier](#).



Rédaction et conception

ARPARA - Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes
Newsletter trimestrielle
Tous droits réservés



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes